



Province de Québec
Municipalité régionale de
comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général, que les règlements numéros 316-2021 et 318-2021 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et adoptés par le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière lors de son assemblée du 19 mai 2021, sont entrés en vigueur le 22 juillet 2021, suite à un avis favorable de la Ministre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

Le but du règlement 316 2021 est de convertir des zones de réserve en zones d'aménagement prioritaires (ZAP) à Dosquet, alors que celui du règlement 318 2021 est de créer une affectation industrielle hors PU à Saint-Gilles.

Ces règlements peuvent être consultés sur le site web de la MRC au www.mrcotbiniere.org/sadr/ et au bureau municipal de chaque municipalité locale de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 18^{ème} jour du mois d'août 2021.

Stéphane Bergeron
Directeur général